

Les sous-produits animaux et produits dérivés en alimentation animale

CODE STAGE : NSVAL0032

INFORMATIONS PRATIQUES

Dates de la formation :

Voir catalogue ENSV-FVI

<https://ensv-fvi.fr/formation-continue/>

Durée :

3,5 jours

Lieu :

Consulter l'ENSV-FVI

Public cible :

Agents chargés des inspections et délivrance d'approbations en alimentation animale et/ou en sous-produits animaux, en direction départementale ou mutualisés en service régional de l'alimentation.

Taille du public :

Consulter l'ENSV-FVI

Intervenants / Formateurs (ou Référénts techniques) :

- Référente nationale DGAL alimentation animale,
- Référent(e) nationale DGAL sous-produits animaux (ou personne ressource),
- Professionnels,
- Ecoles vétérinaires
- Services déconcentrés MASA

Responsables pédagogiques :

Valérie GUIRAL-TREUIL, ENSV-FVI

Modalités d'inscription :

Téléinscription via « Mon Self Mobile »

Accessibilité :

Consulter l'ENSV-FVI

CONTEXTE

La lutte contre le gaspillage alimentaire, les évolutions réglementaires (MRS par exemple) et le développement d'activités « de niche » (« traiteur pour chien », appâts de pêche...) entraînent des demandes croissantes pour la valorisation de sous-produits animaux et des produits qui en sont dérivés dans l'alimentation des animaux. Il est nécessaire de connaître les matières valorisables ou non dans l'alimentation des animaux d'élevage.

Par ailleurs, la fabrication d'aliments pour animaux de compagnie (petfood) présente des particularités à prendre en compte lors des inspections, de même que l'alimentation spécifique de certains animaux.

LA FORMATION

Objectif général :

Connaître les sous-produits animaux valorisables en alimentation animale, les interdictions et restrictions qui se rattachent à ces usages

Objectifs pédagogiques :

- Connaître les textes réglementaires relatifs à l'utilisation des sous-produits animaux et leurs produits dérivés en alimentation animale ;
- Connaître le Feed Ban ;
- Connaître les approbations à délivrer aux établissements y compris aux utilisateurs finaux ;
- Savoir mener une inspection dans les établissements concernés ;
- Savoir établir les listes d'établissements.

Contenu :

- La réglementation : en particulier règlements 999/2001, 183/2005, 1069/2009, 142/2011, arrêtés ministériels du 23 avril 2007, du 8 décembre 2011 et du 28 février 2008 ;
- Les différentes matières animales valorisables en alimentation animale ;
- La fabrication d'aliments pour animaux familiaux ;
- Visite d'une usine ;
- RESYTAL.

Méthodes pédagogiques :

Diaporamas, visite d'usine (petfood), exercices pratiques.

Prérequis

Connaissance préalable de la réglementation générale relative à l'alimentation animale.